



Du 28 avril au 12 mai 2013
Paroisse de St Nom la Bretèche & Chavenay
 2bis rue Charles de Gaulle 78860 – Saint Nom la Bretèche
Site paroissial & Infos : www.paroissestnomchavenay.com
 e-mail : paroissestnom@gmail.com
 tel : 01 34 62 81 62 ou 06 70 35 10 56



Mois de mai, mois de Marie.

Quelle joie de pouvoir nous rapprocher de Notre Dame en ce mois qui lui est consacré afin de lui confier nos intentions et prières, en particulier pour notre pays.

Elle a manifesté bien souvent sa protection maternelle envers notre nation, ne serait-ce qu'à Pontmain en 1871 et à l'île Bouchard en 1947.

Comme l'avait expliqué Benoit XVI lors de sa venue en France « *Les catholiques en France ont plus que jamais besoin de renouveler leur confiance en Marie, reconnaissant en Elle le modèle de leur engagement au service de l'Évangile* »

Profitions donc de ce mois pour dire et redire à Notre Dame notre confiance en la puissance de sa prière et de son attention sur notre terre de France sur laquelle s'élève tant de chapelles, églises et cathédrales en son honneur... et si vous partez en vacances et croisez ces sanctuaires grands ou plus modestes, pensez à vous arrêter dans ces lieux qui sont vôtres car ils sont siens !



Père BONNET+

Sera baptisé : Clotaire MARTIN, Dimanche 12/05, 12h15 en l'église de St Nom

CHAPELET : Voir page 3. Pour les chapelets du mercredi, reprise après les vacances scolaires.

Adoration du St Sacrement : Vendredi 10 mai de 9h30 à 10h30.

Fête de l'Ascension : messe à 09h30 à Chavenay et 11h 00 à St NOM.

N'oubliez pas que vous pouvez vous inscrire pour recevoir les « flash infos » de la paroisse qui permettent d'être informé lorsqu'il y a par exemple une modification d'horaire, un évènement particulier (exemple : un chapelet fut organisé mardi 23 avril au soir ; le cours de catéchisme pour adultes avait dû être déplacé la semaine précédente, etc...). Pour vous inscrire, aller sur le site internet de la paroisse.

NOTEZ DES A PRESENT :

Fête Dieu le dimanche 2 juin : unique messe solennelle à 10h30 suivie de la procession et de la fête paroissiale avec pique-nique paroissial, barbecue, jeux.... Notre temps fort annuel de vie paroissiale à ne pas rater !!!

La prochaine messe du dimanche soir sera le 09 juin, en raison des vacances scolaires, de la manifestation nationale du 26 mai, de la Pentecôte et de la Fête-Dieu ! Pensez à vous organiser pour venir le matin...

Confessions :

→ Une ½ h avant chaque messe de semaine

(*) Le mardi, la messe est célébrée selon la forme « extraordinaire » du missel Romain

Mardi 30/04 (*)	09h00	St Nom	De la Férie	Messe pr intention particulière
Samedi 04/05	09h00	St Nom	De la Férie	Messe pr Gérard Gaudicheau
Dimanche 05/05	09h30	Chavenay	6° Dimanche de Pâques	Messes pro Populo
	11h00	St Nom		Messe pr Famille Taufour Bal
Mercredi 08/05	09h00	St Nom	De la Férie	Messe pr Anne et Hugues de Samie
Jeudi 09/05	09h30	Chavenay	Ascension	Messe pro Populo
	11h00	St Nom		Messe pr Jeannine Robert
Vendredi 10/05	09h00	St Nom	De la Férie	Messe pr intention particulière
Samedi 11/05	09h00	St Nom	De la Férie	Messe pr Isabelle Duparc Bérard
Dimanche 12/05	09h30	Chavenay	7°ème Dimanche de Pâques	Messe pro Populo
	11h00	St Nom	"	Messe pr les Ames du Purgatoire
Lundi 13/05	09h00	Chavenay	De la Férie	Messe pr Vocations Sacerdotales

Le Mois de Marie

Au XIV^e siècle, le dominicain **Henri Suso** avait l'habitude de tresser des couronnes de fleurs pour les offrir, le premier mai, à la Vierge.

Au XVI^e siècle, **saint Philippe Néri** exhortait les jeunes gens à manifester en mai un culte à Marie. Il organisait chaque soir avec eux des réunions, chapelet, lectures pieuses, prières et chants en l'honneur de Marie. Il réunissait les enfants autour de l'autel de la Sainte Vierge pour les lui offrir, avec les fleurs du printemps.

Un peu plus tard, les **jésuites** recommandaient, la veille du premier mai, dans chaque appartement, de dresser un autel à Marie, orné de fleurs et de lumières, devant lequel, chaque jour du mois, la famille devait se réunir pour réciter des prières en l'honneur de la Sainte Vierge.

Cette dévotion mariale s'est continuée dans le monde jusqu'à aujourd'hui.



La Vierge à Midi de Paul Claudel

Il est midi. Je vois l'église ouverte. Il faut entrer.
Mère de Jésus-Christ, je ne viens pas prier.

Je n'ai rien à offrir et rien à demander.
Je viens seulement, Mère, pour vous regarder.

Vous regarder, pleurer de bonheur, savoir cela
Que je suis votre fils et que vous êtes là.

Rien que pour un moment pendant que tout s'arrête. Midi !
Etre avec vous, Marie, en ce lieu où vous êtes.

Ne rien dire, mais seulement chanter
Parce qu'on a le cœur trop plein,
Comme le merle qui suit son idée
En ces espèces de couplets soudains.

Parce que vous êtes belle, parce que vous êtes immaculée,
La femme dans la Grâce enfin restituée,

La créature dans son honneur premier
Et dans son épanouissement final,
Telle qu'elle est sortie de Dieu au matin
De sa splendeur originale.

Intacte ineffablement parce que vous êtes
La Mère de Jésus-Christ,
Qui est la vérité entre vos bras, et la seule espérance
Et le seul fruit.

Parce que vous êtes la femme,
L'Eden de l'ancienne tendresse oubliée,
Dont le regard trouve le cœur tout à coup et fait jaillir
Les larmes accumulées,

Parce qu'il est midi,
Parce que nous sommes en ce jour d'aujourd'hui,
Parce que vous êtes là pour toujours,
Simplement parce que vous êtes Marie,
Simplement parce que vous existez,

Mère de Jésus-Christ, soyez remerciée !

Le « coin-prière » familial

En l'honneur de Notre-Dame, en ce mois de mai, ayons à cœur d'aménager le "**coin-prière**" avec un soin tout particulier. Cela est une bonne occasion pour éveiller l'affection des enfants pour leur Maman du Ciel et permet de soutenir leur attention dans la prière en les impliquant.

C'est donc "pour la Sainte Vierge" que le coin-prière sera, ce mois-ci, joliment décoré :

- une statue, une icône ou une belle gravure d'art...
- un joli napperon brodé, quelques bougies,
- des fleurs, chaque enfant, à tour de rôle, étant chargé de la décoration florale...
- quelques dessins des enfants...

Pour ceux qui n'auraient pas encore eu la possibilité d'aménager un coin-prière dans la maison ou de prier en famille, c'est une très bonne occasion pour *commencer* : Il est important, en effet, surtout pour des tout-petits, d'avoir dans la maison un endroit privilégié de rencontre avec le Seigneur, un "coin" qui permette le recueillement, donc un certain silence (silence *visuel* tout autant que *l'absence de bruit*).

Certes, au départ, installer un coin-prière demande un effort : il faut le "vouloir", le "penser". Il y a toujours des difficultés matérielles à surmonter : logements exigus, manque d'espace... Ou, plus simplement encore, il faut prendre le temps de s'en occuper !

Mais très vite cet effort sera récompensé : le Seigneur ne se laisse jamais vaincre en générosité, et bénit toujours les foyers où Il reçoit la première place.



MOIS DE MARIE... TOUS EN PRIERE...

Une initiative encouragée par le Nonce apostolique, le Cardinal Barbarin et de nombreux évêques. Cf. le site : www.tousenpriere.com



On ne lâche rien, surtout pas la prière.

Tous en prière « passe la seconde » pour accompagner le mouvement historique qui se prolongera en mai et au-delà. Face à l'injustice de la loi Taubira, nous continuons de relayer l'appel de nos évêques à prier. Le combat nous dépasse. Devant l'obstination du gouvernement à priver un enfant d'une mère ou d'un père, jetons-nous avec confiance dans les bras de notre Père.

A saint Nom, en plus du chapelet du mercredi, **chaque vendredi du mois de Mai** (sauf le 03 mai) un chapelet médité aura lieu à **15h30** à l'église.

Le chapelet aura (*selon les indications de tous en prière*) les intentions suivantes : 1) pour notre conversion personnelle. 2) Pour notre famille. 3) Pour les évêques, les prêtres et les religieux et religieuses 4) Pour les journalistes et les forces de l'ordre. 5) Pour le président, les dirigeants et les élus de France.

EN MAI, PRIE BEAUCOUP LE CHAPELET

Une mobilisation silencieuse par le jeûne et la prière aura lieu le **vendredi 24 mai**, avant-veille d'une manifestation de grande ampleur, dépassant l'enjeu de la loi Taubira. D'ici là, **chaque vendredi de mai**, nous vous proposons de prier le chapelet. Puisse la prière nous aider à rentrer dans la joie parfaite décrite par St François et nous faire découvrir que « *tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu* » (Rm 8, 28).

JEU POUR TOUS

Avec les deux premières éditions, ce sont plus de 56.000 personnes qui ont jeûné et prié pour la France et la famille. Combien serons-nous le 24 mai prochain ? Le « jeu pour tous » consiste à faire monter le compteur du site, non pas pour être compté, mais pour nous savoir nombreux en communion de prière. Plus on est de fous, plus on prie ! Pensez à s'inscrire sur le site !

DOUX ET HUMBLE DE COEUR

Le fruit de la prière est la paix intérieure. Le fruit de la paix intérieure est l'action sans violence. « *Rentre ton épée, car tous ceux qui prennent l'épée périront par l'épée* » (Mt 26, 52). Cette attitude doit prendre tout notre être. La colère légitime est comme un carburant. Avec une allumette, il s'enflamme. Utilisé dans un bon moteur, il propulse. Au-delà de la participation à Manif pour tous, il y a divers modes d'action non-violente, comme l'initiative des **Veilleurs**. Avec le bienheureux Pape Pie IX (le pape qui a proclamé le dogme de l'Immaculée Conception en 1854), soyons sûrs que « **Grande est la force d'une armée qui tient en main non l'épée mais le rosaire** ». Demeurons dans l'espérance de la victoire du Christ. Trouvons dans le souffle de l'Esprit de quoi ne pas nous essouffler au cours des mois à venir. Amis dans le Seigneur, nous avons répondu à l'appel du bienheureux Jean Paul II : **nous n'avons pas peur !**

Lu sur le site du Patriarcat latin de Jérusalem : Les « veilleurs » pour la famille réunis à Jérusalem

JERUSALEM – Comme à Paris et partout en France et de plus en plus à l'étranger, des rassemblements spontanés s'organisent à Jérusalem pour lutter contre la loi Taubira qui autorise le mariage aux couples homosexuels en France, votée mardi 23 avril. De fait, depuis hier tous les deux soirs, les Français de l'étranger qui vivent en Terre Sainte sont invités à se réunir pour demander pacifiquement le retrait de cette loi au cours de veillées à la bougie.

Il y a une semaine, le mouvement des « Veilleurs » naissait en France à Paris pour combattre la loi Taubira. Ces veillées se sont renouvelées, chaque soir, avec de plus en plus de succès dans la France entière et maintenant à l'étranger : Milan, Hamburg et Jérusalem. Mardi 23 avril – jour du vote de la loi – une vingtaine de « veilleurs » se sont réunis devant le Consulat de France à Jérusalem pendant la visite de la ministre déléguée aux Français de l'étranger, Hélène Conway-Mouret.

A partir d'hier, les français (toutes croyances et religions confondues) qui vivent en Terre Sainte sont invités à se réunir à Jérusalem devant le Consulat général de 19h30 à 20h30. On peut voir sur la page Facebook et le compte Twitter (@manifpourtous.jeru) des « veilleurs de Jérusalem », les prochaines dates de leurs prochains *happenings* : jeudi 25 avril, samedi 27 avril, lundi 29 avril et ainsi de suite, un jour sur deux... jusqu'à ce que la loi soit retirée.

Mgr Shomali "admire" les veilleurs

Au programme : chants et lectures de textes philosophiques et poétiques (de Victor Hugo, Charles Baudelaire, Alexis de Tocqueville...) pour nourrir leur liberté de conscience. Le tout à la lumière de chandelles. Tous sont unis dans cette même certitude que la plus grande des forces est une force intérieure. Puis, un chant sur l'espérance est entonné à chaque au revoir. « *Ces veillées permettent de gagner de la profondeur et de la paix* » confie Capucine, infirmière bénévole à Jérusalem. Mgr William Shomali, évêque auxiliaire pour Jérusalem n'est pas insensible à ce mouvement. Constatant ce qui se passe depuis cinq mois en France et le relais existant en Terre Sainte, l'évêque de Jérusalem confie « *son admiration pour les jeunes et les moins jeunes qui manifestent dans le silence, pacifiquement et avec dignité pour défendre une cause noble : celle de la protection de la famille et des droits de l'enfant.* » Et puisque les veilleurs rappellent que « *ces valeurs sont universelles* », ils n'hésitent pas à inviter largement : leurs amis étrangers, les français de tout bord, de toute confession, enfants, adolescents, parents, etc...

A Versailles, le 25 avril : plus de 1500 veilleurs.

Pour être informé des actions, envoyer un mail à : lmptstnomchavenay@orange.fr



De l'autre côté du voile ... Pour contempler le mystère de l'Ascension et s'en émerveiller

(Père Daniel Ange)

Au Ciel, à ce moment-là, c'est une fête fabuleuse, défiant l'imagination. Les anges sont saisis de stupeur, de frayeur et de bonheur:

« Mais qui donc est-il, celui-là, qui vient de Jérusalem magnifiquement drapé dans son manteau étincelant? Et pourquoi ce rouge à son manteau? » (Is 63, 1) Et les autres de répondre en chœur: « C'est lui le Roi de gloire! Ouvrez-lui toutes les portes! Portes, ouvrez-vous toutes grandes! » (Ps 23)

Car les anges sont les gardiens des portes de la Cité céleste. Ils sont saisis de stupeur et de bonheur, parce qu'on l'avait vu descendre, il y a 33 ans, se faire nouveau-né ... Et maintenant, le voici dans sa pleine stature d'homme! Le comble: il garde dans sa chair les marques mêmes de la souffrance humaine. Les signes de son passage sur terre. Mais blessures devenues glorieuses! Son entrée à Jérusalem, acclamée par les jeunes, se réalise maintenant: toute la foule des saints et des anges acclame follement son Roi dans le Royaume.

Autre sujet de stupeur et de bonheur: il était parti tout seul, et le voici qui revient suivi d'une multitude! C'est le Berger menant tout son troupeau lavé dans son sang - jusqu'à la plus perdue des perdues, qui rentre au bercail. Et le Père voit d'avance tous ceux qui vont entrer dans le Royaume à travers cette brèche ouverte dans le mur de béton de la mort. Brèche à jamais ouverte!

Quand j'étais pâtre dans la montagne, durant mes longues années d'ermitage, un soir, j'observais le travail d'un berger qui posait une clôture de bois autour de mon petit potager. Il me semblait que les espaces entre les planches étaient extrêmement serrés, et je lui en fis la remarque, lui disant que de toute façon un mouton ne pouvait pas passer à travers de si petits espaces. Il me répondit: « Là où passe la tête, là passe aussi le corps! » Sans le savoir, ce berger reprenait le mot des Pères de l'Église. Là où est passé Jésus, tout le Corps, toute l'Église, toute l'humanité de Jésus va passer ...

Une autre fois, survient un gros orage. Il faut faire rentrer le troupeau (quelque 350 têtes) dans une bergerie tout juste achevée. Devant l'inconnu, aucune brebis n'ose s'aventurer. Et le chien d'aboyer. (...) Cabrées, les bêtes n'osent faire un pas vers cette mystérieuse bergerie inconnue d'elles. Rien à faire! Tout à coup, on ne sait comment, une brebis se détache du reste du troupeau, s'élanche la première, tête haute. Immédiatement, les 349 autres s'engouffrent derrière elle, comme un seul homme!

Jésus nous a frayé la route, et tous nous passons derrière lui. Et de la mort, tu aurais encore peur?



Communiqué de presse des Association Familiale Catholique

(...) mardi 23 avril 2013, l'Assemblée Nationale a adopté le projet de loi ouvrant le mariage aux couples composés de personnes de même sexe.

Ce vote ponctue par la brutalité un processus législatif accéléré par le Gouvernement après le vote en première lecture au Sénat. Dès le départ, la méthode était sciemment fondée sur l'absence de dialogue et la division des Français.

Comme le Gouvernement qui a fait le choix du passage en force, la majorité des parlementaires n'a pas voulu entendre les réserves exprimées depuis de longs mois par des voix aussi diverses que nombreuses, ainsi que celles des Français descendus régulièrement dans la rue par centaines de milliers.

Le simulacre de débat n'a pas dissimulé le fait que cette réforme ne recueille pas l'adhésion de la majorité des Français, sans parler de celle des professionnels ou représentants d'institutions directement concernés, ce dont le Gouvernement est bien conscient.

En définitive ce vote, cohérent avec la manière dont le Gouvernement a mené ce débat, affaiblit gravement la confiance des Français dans leurs dirigeants et instaure, en lieu et place « d'une France apaisée », une fracture irréversible de la société française.

Pour les AFC, en provoquant des oppositions, en méprisant les opposants, le Gouvernement et le Président de la République ont manqué et à leur responsabilité et à leur engagement de réformer « dans une France apaisée ». On est loin du compte et la confiance des Français dans leurs dirigeants en sort gravement affaiblie.

L'adoption définitive du texte ne marque pas la fin de la mobilisation.

Les AFC vont suivre avec intérêt les actions institutionnelles initiées dans les prochains jours. Elles vont également poursuivre leurs actions de terrain pour la promotion du mariage et de la filiation tels qu'ils sont encore définis dans le Code civil et le Code de la Famille et tels qu'ils sont vécus par l'immense majorité des familles en France.

Le 5 mai, jour de grandes manifestations régionales !

Le 5 mai, une nouvelle grande manifestation régionale prendra la forme d'un **sit-in** à Paris. D'autres villes ont également annoncé des manifestations : Lyon, Montpellier, Toulouse, Rennes... Plus d'informations à suivre. Cf. site www.lamanifpourtous.fr

Le 26 mai, jour de grande manifestation nationale à Paris !

